

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION RÉGULIÈRE
DES MEMBRES DU CAUCUS DE LA
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE 21 AOÛT
2014, À 11 h 30, DANS LES LOCAUX DE LA
CRÉ DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE À ROUYN-
NORANDA, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. JEAN-
MAURICE MATTE, PRÉSIDENT.

Les présences

Mesdames Marianne Gagnon-Bourget, administratrice
Johanne Jean, administratrice
Nicole Rochon, administratrice
Linda Perron-Beauchemin, administratrice

Messieurs Arnaud Warolin, deuxième vice-président
Mario Provencher, premier vice-président
Marc Bibeau, administrateur
Martin Ferron, administrateur
Bernard Flébus, administrateur
Normand Houde, administrateur
Martin Roch, administrateur

Les absences

Mesdames Stéphanie Bédard, secrétaire
Lorraine Barrette, administratrice
Jacline Rouleau, administratrice

Messieurs Ulrick Chérubin, trésorier
Luc Dupuis, administrateur
Jaclin Bégin, administrateur
Pierre Corbeil, administrateur

Les observatrices et observateurs :

Mesdames Gracia Laforge, MAMOT
Valérie Pomerleau, bureau de Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est

Messieurs Luc Blanchette, député de Rouyn-Noranda/Témiscamingue
Marc-André Matte, bureau de Luc Blanchette, député de Rouyn-
Noranda/Témiscamingue
Denis Moffet, MAMOT

Les membres du personnel :

Mesdames Lili Germain, agente de communication
Nathalie Dallaire, agente de développement (en visioconférence)
Gaëlle Derrien, agente de développement
Josie Mongrain, agente de développement (en visioconférence)

Messieurs Luc Bélisle, directeur général
Simon Letendre, directeur général adjoint
Vincent Maurin, agent de développement
Joël Pagé, agent de développement
Jean-François Turcotte, agent de développement

1. Mot de bienvenue

M. Jean-Maurice Matte souhaite la bienvenue aux personnes présentes et plus particulièrement à M. Luc Blanchette (député de Rouyn-Noranda–Témiscamingue, ministre délégué aux Mines, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec). Ce dernier profite de l'occasion pour présenter les grandes orientations prises par le gouvernement du Québec au regard du réajustement des dépenses selon les revenus et de la révision des programmes, une responsabilité qui a été confiée à Mme Lucienne Robillard (ancienne ministre libérale). Le président souhaite également la bienvenue à Mme Valérie Pomerleau, attachée politique de M. Guy Bourgeois (député d'Abitibi-Est, adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord) et à M. Vincent Maurin, agent de développement responsable des dossiers forestiers au sein de la Conférence régionale.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Normand Houde, appuyé par Mme Johanne Jean, d'adopter l'ordre du jour suivant en ajoutant le point 15.1 FADET à la rubrique Affaires nouvelles et en laissant cette dernière ouverte :

- | | |
|---|---|
| 1. Mot de bienvenue | 8. Société civile : renouvellement de mandats |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 9. Propair : plan de développement |
| 3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2014 et information sur les suivis | 10. Transport Maheux : rentabilité de certaines lignes |
| 4. Approbation d'un projet de la Table régionale des personnes âgées | 11. Dossiers majeurs de l'automne 2014 |
| 5. Pôle d'économie sociale :
entente 2014-2015 POINT ANNULÉ | 12. Restructuration des directions régionales des ministères |
| 6. Programme régional de développement forestier | 13. Signature du bail pour le bureau d'Amos |
| 6.1 Rapport d'activités 2013-2014 et compressions pour 2014-2015 | 14. Correspondance |
| 6.2 Nominatoin d'une nouvelle commissaire à la CRRNT | 15. Affaires nouvelles |
| 7. Ressources humaines : état de situation | 15.1 Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue (FADET) |
| | 15.2 Fonds de diversification économique (ajout en fin de rencontre) |
| | 16. Levée de la réunion |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2014 et information sur les suivis

Le directeur général présente les suivis réalisés depuis la rencontre du 12 juin 2014 :

- Document touchant la ruralité : la stratégie de diffusion reste à venir.
- Comité logement : la révision des enjeux est en cours.
- Rencontre avec la députation régionale : les tentatives pour fixer une date se poursuivent.
- Siège autochtone, poste à pourvoir au caucus : des échanges avec certaines personnes membres des communautés autochtones demeurent à venir.
- Lac-à-l'épaule des membres du caucus : la rencontre se déroulera le 18 septembre, après un lac-à-l'épaule du personnel. Les discussions porteront notamment sur les priorités de la Conférence régionale liées au plan quinquennal de développement (PQD) et sur notre plan d'action en fonction du Fonds de développement régional.
- Les échanges avec Valorisation Abitibi-Témiscamingue (plan d'action pour la présente année) restent à venir.

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Bibeau, appuyé par M. Arnaud Warolin, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 12 juin 2014 comme libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approbation d'un projet de la Table régionale des personnes âgées

Mme Josie Mongrain présente le projet préparé par la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre du Fonds pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Le projet vise à accompagner, outiller et soutenir les milieux et les promoteurs afin qu'émergent des projets concertés, une façon pour la Table régionale de soutenir la mise en œuvre de l'entente spécifique couvrant la période 2013-2017. La demande couvre trois ans pour un investissement de 71 327 \$ à même les fonds réservés pour des projets régionaux. Le projet permettrait également une forme d'animation dans les milieux et servirait entre autres à la tournée prévue dans les territoires afin de présenter le Fonds. Les intervenants des cinq territoires appuient le projet.

CONSIDÉRANT que le fonds dédié aux aînés de l'Abitibi-Témiscamingue doit de prime abord être utilisé pour des projets visant directement l'amélioration des conditions de vie de ces derniers;

CONSIDÉRANT qu'il existe des ressources sur les territoires pour soutenir les tables et les promoteurs et que ces ressources devraient être mises à contribution;

Résolution 047-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Flébus, appuyé par M. Arnaud Warolin, d'inviter le promoteur à peaufiner le contenu de son projet et à s'assurer que les investissements qui seront faits dans le cadre du Fonds répondront à cette préoccupation en réfléchissant avec les membres de la Table régionale sur les types de projets pouvant être financés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Nicole Rochon quitte la rencontre.

5. ~~Pôle d'économie sociale : entente 2014-2015~~ POINT ANNULÉ

6. Programme régional de développement forestier

6.1 Rapport d'activités 2013-2014 et compressions pour 2014-2015

M. Jean-François Turcotte rappelle le contexte ayant mené à la mise en place de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). Il fait ensuite état des faits saillants de l'année 2013-2014. Il souligne notamment une modification importante du financement et présente les grandes lignes du rapport d'activité ayant été mis en ligne au bénéfice des membres du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec et la Conférence régionale ont signé une entente de délégation portant sur le Programme de développement régional et forestier (PDRF);

CONSIDÉRANT que cette entente prévoit que le deuxième versement, correspondant à 25 % de l'enveloppe, soit l'équivalent d'un montant de 483 653,00 \$, sera remis à la Conférence régionale à la suite du dépôt du rapport d'activités annuel;

CONSIDÉRANT que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFPQ), l'actuel gestionnaire du PDRF, accepte de procéder au deuxième versement de l'année 2013-2014 sur la base des activités de la CRRNT;

Résolution 048-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Johanne Jean, appuyée par Mme Linda Perron-Beauchemin, d'approuver le rapport d'activités annuel 2013-2014 dans le cadre du PDRF et de le transmettre à la direction régionale du MFFPQ, le tout, comme soumis à l'attention des membres du conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Turcotte présente par la suite le budget du PDRF pour l'année 2014-2015. Les membres du conseil d'administration prennent note que les règles budgétaires ne sont toujours pas connues. Il est convenu d'expédier une lettre au gouvernement afin d'obtenir rapidement l'information touchant les conditions d'utilisation des crédits et suggérant qu'à l'avenir, cette information soit livrée en tout début de saison, de façon à assurer une meilleure efficacité dans la mise en œuvre de projets. Le plan d'action 2014-2015 sera présenté ultérieurement aux membres du conseil d'administration, lorsque les règles du jeu seront connues.

6.2 Nomination d'une nouvelle commissaire à la CRRNT

Dans la foulée du départ d'une commissaire à la CRRNT, M. Turcotte rappelle la procédure à suivre pour nommer des personnes. Il souligne que la recommandation visant la candidature de Mme Judith Sénéchal fait l'unanimité auprès des trois organismes concernés.

CONSIDÉRANT que les Règlements généraux de la CRRNT prévoient que le commissaire Eau est proposé par un collège électoral composé des organismes relatifs à l'eau;

CONSIDÉRANT que selon ces règlements, les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale entérinent la nomination des commissaires de la CRRNT;

CONSIDÉRANT que le collège électoral des organisations relatives à l'eau propose de remplacer Mme Patricia Boutin par Mme Judith Sénéchal pour agir à titre de commissaire pour le siège Eau à la CRRNT;

Résolution 049-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Marianne Gagnon-Bourget, appuyée par M. Martin Ferron, d'entériner la nomination de Mme Judith Sénéchal comme commissaire au siège Eau de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil d'administration sont informés de la visite prochaine de M. Robert Beauregard, président du chantier sur la production de bois (un des trois chantiers issus du Rendez-vous national de la forêt québécoise qui a eu lieu au Saguenay en novembre 2013). Sa présence dans la région est liée à une opération de consultation touchant la production de bois sous l'angle économique : comment rendre la forêt plus rentable?

7. Ressources humaines : état de situation

M. Luc Bélisle fait le point sur les ressources humaines, précisant que l'équipe devrait être complète pour le début de l'année 2015, après les retours des employées en congé de maternité. Ainsi, Mme Sarah Charbonneau devrait recommencer à travailler très bientôt à raison d'un jour par semaine. Mme Esther Labrie fera un retour à temps partiel en septembre et sera à temps plein au début d'octobre. Quant à Mme Marie-Christine Turgeon, elle prévoit revenir au travail à la mi-octobre. Il faudra alors statuer sur le maintien en poste de Mme Gaëlle Derrien. Quant à M. Simon Letendre, il devra donner avis en septembre quant à la poursuite de ses activités au sein de l'organisation. M. Bélisle précise que Mme Josée LeBlanc a été autorisée à prendre une charge d'enseignement à l'UQAT (un jour par semaine) cet automne. Quant à Mme Lisyane Morin, elle utilise ses heures supplémentaires cumulées pour travailler à temps partiel pour Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue. Enfin, M. Serge Maheux a annoncé son départ à la retraite pour août 2015.

M. Bélisle indique par la suite les travaux en cours avec C.C. Consultants au sujet d'une révision possible de la structure administrative. Il précise que l'objectif n'est pas de faire des compressions de personnel, mais bien d'évaluer comment faire les choses autrement compte tenu des charges de travail et des départs prévus.

8. Société civile : renouvellement de mandats

M. Jean-Maurice Matte précise qu'il y aura lieu de procéder, en octobre prochain, aux nominations de plusieurs des membres de la société civile. Il indique que la volonté des membres du bureau de direction est de s'assurer qu'il n'y aura pas de vide pour les cas où certains des membres décident de quitter le conseil d'administration.

Le directeur général rappelle les règles de régie interne. Il fait état de l'établissement de règles temporaires pour cette année, permettant de prolonger trois personnes pour deux ans et trois autres pour trois ans. Une démarche de vérification est en cours afin de valider l'intérêt des membres de la société civile à renouveler leur mandat. M. Matte s'engage à appeler personnellement les membres de la société civile pour connaître leurs intentions.

Résolution 050-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Normand Houde, d'adopter le processus transitoire suivant pour l'année en cours concernant le renouvellement des postes associés à la société civile au sein de la Conférence régionale :

- Prolonger le mandat des personnes qui souhaitent renouveler leur mandat pour la durée qu'elles nous indiqueront;
- Dans le cas où la durée importe peu pour les candidats et candidates ou dans le cas où trop de candidats et candidates visent la même durée de mandat, procéder à un tirage au sort;
- Dans le cas de Mme Stéphanie Bédard, prolonger s'il y a lieu son mandat pour deux ans à partir de la fin du présent mandat;

- S'assurer que la durée des mandats de Mme Johanne Jean et de M. Luc Dupuis, s'ils reviennent en poste, ne sera pas la même, tous deux représentant le territoire de la ville de Rouyn-Noranda.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Propair : plan de développement

M. Luc Bélisle présente brièvement les échanges ayant eu cours avec les représentants de Propair. Une fiche d'information est déposée à cet effet, ainsi que le plan de développement de l'entreprise. Cette dernière n'a pas déposé de demande d'aide budgétaire.

CONSIDÉRANT que Propair est le seul transporteur aérien avec Air Creebec, à avoir son siège social en Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT l'intérêt de l'entreprise à poursuivre son développement en répondant aux besoins de la clientèle d'ici;

CONSIDÉRANT les enjeux stratégiques que le transport pose pour le développement de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT le nombre de déplacements vers Québec qui nécessitent le recours à l'avion;

Résolution 051-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par Mme Linda Perron-Beauchemin, de :

- inviter l'entreprise Propair à participer aux réflexions stratégiques en lien avec le Plan Nord et en lien avec les enjeux de transport, lorsque pertinent;
- préparer une politique interne de « premier choix » pour Propair, avant les autres transporteurs, pour les déplacements en avion vers Québec;
- soutenir les démarches que VAT et Propair pourraient convenir dans la mesure où elles cadrent avec le plan d'action et les activités de VAT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Transport Maheux : rentabilité de certaines lignes

Mme Nathalie Dallaire présente la synthèse d'une rencontre ayant eu lieu entre la Conférence régionale, l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) et Autobus Maheux. Les échanges ont alors notamment porté sur le Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport collectif. Selon les nouvelles modalités de ce programme, une part du milieu engendre trois parts d'investissement du gouvernement du Québec.

Mme Dallaire souhaite obtenir une orientation pour les suivis à donner au dossier en matière d'investissements dans une mesure d'appoint. En parallèle, l'étude en cours permettra de dresser, d'ici janvier 2015, les besoins de la clientèle sur le plan de la mobilité et ensuite, des étapes de travail permettront de cibler, d'ici l'automne 2015, des solutions durables. Les montants inscrits dans la fiche ont été révisés. Le montant demandé à la Conférence régionale n'est pas 70 000 \$, mais bien 59 000 \$. La demande visant l'ARBJ s'élève pour sa part à 34 000 \$. Mme Dallaire rappelle que certaines lignes sont déficitaires et que des échanges ont eu lieu avec les territoires concernés. Elle ajoute que le programme risque d'être révisé et que des audiences publiques de la Commission des transports du Québec sont prévues en septembre 2014 pour une demande d'Orléans Express. La compagnie souhaite abandonner plusieurs lignes déficitaires dans le sud et l'est du Québec. Autobus Maheux risque d'y déposer un mémoire.

Les membres du conseil d'administration conviennent qu'il est nécessaire de traiter ce dossier sur une base régionale, l'Abitibi-Témiscamingue ne pouvant se permettre de perdre un tel service. Tous s'entendent aussi pour que les MRC contribuent à cette aide d'appoint. Il est cité en exemple que beaucoup d'étudiants de partout dans la région utilisent ce service pour suivre leur formation à l'université ou au cégep. C'est un enjeu présent dans tous les territoires. De plus, M. Marc Bibeau suggère que l'une des solutions pour attirer une plus large clientèle pourrait être de détaxer les billets. Cette proposition reste à examiner.

CONSIDÉRANT le Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport collectif et son financement mis à la disposition des municipalités, des MRC, de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'ARBJ;

CONSIDÉRANT l'historique du transport en autocar Maheux pour les lignes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec;

CONSIDÉRANT la situation financière précaire du transporteur Maheux et sa volonté de trouver une solution à court terme pour maintenir l'ensemble des lignes desservies actuellement;

Résolution 052-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Johanne Jean, appuyée par Mme Marianne Gagnon-Bourget, que la Conférence régionale investisse jusqu'à un maximum de 20 000 \$ en provenance du FDR et demande aux MRC de la région d'investir chacune 7 800 \$ afin que la région puisse bénéficier de la mesure temporaire offerte par le Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport collectif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général précise que lors du lac-à-l'épaule, des réflexions sur les enjeux régionaux et territoriaux seront menées.

M. Mario Provencher quitte la rencontre.

Un point concernant le fonds de diversification économique est ajouté à l'ordre du jour.

15. Affaires nouvelles

15.2 Fonds de diversification économique

M. Luc Blanchette donne quelques renseignements touchant le fonds de diversification économique. Selon lui, rien n'est encore fixé. M. Letendre ajoute que les liens sont établis avec le chef de cabinet du ministère des Finances et qu'une rencontre reste à venir avec l'équipe administrative de ce ministère.

Les membres conviennent de traiter immédiatement le point 12 (Restructuration des directions régionales) avant de reprendre la réunion selon l'ordre prévu.

12. Restructuration des directions régionales des ministères

M. Blanchette précise qu'aucun retour en arrière n'est possible pour la direction du ministère de l'Éducation. Il dit avoir apprécié le ton de la correspondance ayant été adressée à la ministre de la Culture et des Communications, Mme Hélène David. Une rencontre avec la ministre David est inscrite à son agenda pour la semaine prochaine. Diverses options pourraient être examinées. Il s'engage à défendre, par exemple, le fait que la culture n'est pas la même ici qu'à Montréal. Concernant les craintes exprimées par la Conférence régionale sur une possible démarche de centralisation, il indique que son gouvernement n'a rien prévu en ce qui concerne les autres directions régionales. Il considère que la Conférence régionale est bien placée pour servir d'exemple de régionalisation, notamment au regard de ses façons de fonctionner et du travail de concertation réalisé au profit du gouvernement.

Le président rappelle que la Conférence régionale reste inquiète pour les décisions pouvant affecter les différents ministères. Il suggère qu'à titre d'interlocutrices privilégiées du gouvernement du Québec, les CRÉ soient associés aux réflexions ayant cours. M. Blanchette conclut que dans le cadre de la révision des programmes, il doit y avoir une réflexion globale allant au-delà de la revendication du maintien des services actuels. Il invite la Conférence régionale à soumettre des propositions constructives et il précise que la commission sur les programmes gouvernementaux sera possiblement de passage à Rouyn-Noranda. Ce sera alors l'occasion de déposer un mémoire.

Mme Johanne Jean et M. Luc Blanchette quittent la rencontre.

11. Dossiers majeurs de l'automne 2014

M. Luc Bélisle présente la liste des dossiers majeurs de l'automne 2014 qu'il a préparée.

13. Signature du bail pour le bureau d'Amos

M. Simon Letendre indique qu'étant donné la diminution des effectifs au bureau d'Amos et la fin du bail de 5 ans au 31 mars dernier, le locateur propose de déménager le bureau de la Conférence régionale dans une autre section de son bâtiment. Cela permettra à la Conférence régionale de diminuer de façon significative ses frais de loyer, qui passeront à 31 000 \$ cette année avec la signature d'un nouveau bail d'une durée de 5 ans.

Résolution 053-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par Mme Linda Perron-Beauchemin, d'autoriser la signature d'un bail d'une durée de 5 ans avec la Caisse Desjardins d'Amos et d'utiliser le budget de fonctionnement pour couvrir les frais de 31 000 \$ par année plus indexation pour 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Correspondance

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des principales correspondances reçues.

15. Affaires nouvelles

15.1 *Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue (FADET)*

M. Bernard Flébus demande si certains des membres du conseil d'administration sont dérangés par le fait que le Témiscamingue bénéficie d'un fonds d'aide dédié à son développement économique. Puisque plusieurs personnes ont déjà quitté la rencontre, il demande à ce que le point soit reporté au début de la prochaine rencontre.

16. Levée de la réunion

La réunion est levée à 16 h 15.